

Contexte

"La violence dans les établissements sanitaires et lieux de vie n'est plus un épiphénomène, tant cette problématique a intégré toutes sortes d'établissements et impacté les conditions de travail de toutes les catégories professionnelles". C'est ainsi que l'Observatoire national de la violence dans le milieu de la santé introduit le rapport publié en 2013. Les atteintes aux personnes (insultes, menaces, injures, coups) présentent à elles seules 87 % des déclarations ou plaintes (les 13 % restantes sont des atteintes aux biens). Les personnes accueillies sont identifiées à 76 % comme étant auteurs de ces actes dont la moitié sont des violences physiques, ce qui porte leur nombre à plus de 5.600. Face à ces manifestations, les professionnels sont soumis à rude épreuve. Ils doivent manifestement aujourd'hui être accompagnés dans leur mission et acquérir de nouvelles compétences : anticiper et prévenir les faits de violence de toutes sortes, et quand malgré tout la situation dérape, être en mesure de contenir physiquement l'agresseur.

Public concerné

Tout professionnel exerçant en établissements sanitaires et médicosociaux en contact avec les usagers.

Objectifs globaux

"Actualiser ses connaissances sur les phénomènes d'agressivité, de violence et sur les dispositifs et moyens de s'en préserver."

"Analyser ses pratiques professionnelles en matière de posture professionnelle et de modalités de prévention et de traitement des faits de violence."

"Consolider ses compétences par l'acquisition de techniques corporelles d'esquive et d'immobilisation sans violence."

Méthodes pédagogiques

- Apports didactiques, échanges.
- Analyse réflexive sur situations réelles.
- Cartographie des risques.
- Plan d'action.
- Entraînement à des techniques d'esquive et de contention sans violence.

Programme

- **La mise à distance du vécu émotionnel et la lecture rationnelle des faits de violence :**
 - Les données statistiques de l'O.N.V.S.
 - Clarification des termes et des concepts qui gravitent autour de la problématique violente.
 - Les conséquences de la violence sur les professionnels : épuisement et S.P.T.
 - La prévention et la protection des salariés.
- **Posture professionnelle et modalités de réponse aux actes de violence :**
 - Les principaux déterminants des conduites d'agression et la posture professionnelle.
 - La construction d'une réponse professionnelle singulière et adaptée aux différentes situations.
- **Les facteurs de risque et la prévention des passages à l'acte violents :**
 - Cartographie des risques, plan d'amélioration.
- **Les techniques corporelles d'évitement et d'immobilisation sans violence :**
 - Les objectifs : ne pas intervenir en panique, ne pas sombrer dans le risque d'affrontement.
 - Les principes : le maintien des échanges verbaux, des critères de "choix" du recours aux techniques corporelles.
 - Le travail de débriefing post-contention corporelle.
 - Entraînement : position corporelle, postures défensives, distance de sécurité, déplacements fondamentaux, contournement d'une personne, immobilisation ...